

COMPÉTENCES DES INSTITUTIONS RÉGIONALES



PRÉSENTATION

Comprendre le fonctionnement et les compétences des institutions régionales, nationales et internationales permet de comprendre comment ces institutions influencent et régissent notre vie quotidienne, ainsi que l'importance du vote responsable et de la participation active à la vie démocratique et à la communauté politique.



OBJECTIFS DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION

- Connaître les dispositions régissant le fonctionnement du Conseil régional.
- Connaître les caractéristiques du pouvoir législatif régional.
- Savoir trouver, vérifier, sélectionner et organiser les informations.
- Savoir réélaborer et utiliser les informations trouvées, vérifiées et sélectionnées
- Savoir exprimer et partager ses idées en contribuant à la réalisation de la tâche.
- Savoir définir des critères méthodologiques en fonction du produit final à réaliser.
- Savoir concevoir et réaliser un projet selon les critères méthodologiques précédemment définis.

UN
CONSEIL
POUR
L'ÉCOLE



CONSEIL
DE LA VALLEE
CONSIGLIO
REGIONALE
DELLA VALLE
D'AOSTA



Regione Autonoma
Valle d'Aosta
Regione Autonoma
Valle d'Aosta

CELVA



PHASE INTRODUCTIVE

Très souvent, l'on oublie que la vie démocratique se réalise à travers les institutions politiques : parmi celles-ci, les Régions sont certainement celles qui peuvent paraître très complexes aux élèves. Il s'agit donc d'aborder cette activité en suscitant la participation des élèves, à partir des modalités que l'enseignant estime les plus opportunes, pour que ces derniers puissent acquérir les connaissances suivantes :

- la composition et les fonctions du Conseil régional et de ses organismes ;
- le titre V de la Constitution italienne ;
- les compétences de l'État et les compétences de la Région autonome Vallée d'Aoste ;
- le Statut spécial pour la Vallée d'Aoste ;
- le système électoral régional ;
- le sens de « minorité linguistique » selon le Statut régional, la Constitution italienne et la législation européenne.



PHASE DE DÉVELOPPEMENT/ APPROFONDISSEMENT

Sur la base des connaissances acquises et des propositions des élèves, les caractéristiques du projet final pourront être définies plus précisément.

Une visite du Conseil régional est prévue, pour recueillir de la documentation utile à l'élaboration du produit final. Il est possible, lors de la réservation dans le cadre de « Portes ouvertes » (lien <http://www.consiglio.regione.vda.it/app/portesouvertes>), d'organiser la visite, même en modalité virtuelle par la plateforme Zoom, en fonction des thèmes abordés en classe et de la participation au concours, compte tenu, notamment, du sujet choisi par les élèves pour la simulation du débat.



EXEMPLES DE PRODUIT FINAL, DE RESSOURCES ET D'OUTILS

- vidéos de la simulation d'un débat au Conseil régional au cours de la visite dans le cadre de « Portes ouvertes » ;
- dossier/reportage sur la visite au Conseil régional au cours de « Portes ouvertes » ;
- dossier/reportage sur le Conseil des jeunes Valdôtains ;
- dossier relatif à une étude d'approfondissement d'un ou de plusieurs sujets de l'unité ;
- interview du Président du Conseil régional ou d'une Commission.

UN
CONSEIL
POUR
L'ÉCOLE



CONSEIL
DE LA VALLEE
CONSIGLIO
REGIONALE
DELLA VALLE
D'AOSTA



Région Autonome
Vallée d'Aoste
Regione Autonoma
Valle d'Aosta

CELVA